

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 5 AVRIL 2023**

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres de la Société de développement de Beauce (SDB), tenue le mercredi 5 avril 2023, à 17 h, dans l'édifice municipal de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

André Lapointe	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Brigitte Busque	RBC Banque Royale
Catheryne Fecteau	Mallette s.e.n.c.r.l.
Chantal Quirion	Fondation du cœur Beauce-Etchemin
Christine Busque	Lemieux Nolet
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Luc Paquet	Gestion Thap inc.
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Marie-Josée Fecteau	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Maryse Rodrigue	Services Québec
Nicolas Jean	Mirage
Pascal Leclerc	UPA Beauce-Sartigan
Peggy Duquet	Métal Duquet (1994) inc.
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art inc.
Pierre-Luc Thomassin	Sinto inc.

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	CEB
Audrey Boivin	CEB
Bastien Lapierre	CEB
Clément Côté	L'art de Clément Côté
Erica Couture	CAE Beauce-Chaudière
Francis Pépin	Conception Pépin
François Bégin	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
François Nadeau	CEB
Hélène Latulippe	CEB
Jean-Yves Busque	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Jonathan Maheux	Blanchette Vachon
Josianne Mathieu	Banque de développement du Canada
Lynda Aubé	CEB
Marie-Claude Martineau	CEB
Marie-Claude Therrien	CEB
Marie-Eve Pelchat	Investissement Québec
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Rémi Bolduc	Cégep Beauce-Appalaches

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet, président du CEB, constatant qu'il y a quorum déclare l'assemblée ouverte à 17 h 05. Tout comme pour l'Assemblée annuelle du CEB, Pierre-Luc Thomassin agira comme président d'assemblée, Hélène Latulippe comme secrétaire d'assemblée et Marie-Claude Martineau comme secrétaire adjointe. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

Pierre-Luc Thomassin rappelle aux membres que la SDB est une entité distincte du CEB qui n'exerce aucune activité autre que de constituer un fonds de réserve. L'argent amassé provient des bénéficiaires des activités passées ou encore de la vente de documents que le CEB réalisait auparavant. Ce fonds croît uniquement à partir des intérêts récoltés annuellement. Il ajoute que selon les règlements de la SDB, le comité exécutif du CEB est le Conseil d'administration de la SDB. À noter que les membres du CEB sont automatiquement les membres de la SDB.

SDB/AA 2023-04-01 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre-Luc Thomassin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE MME PEGGY DUQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 6 avril 2022;
4. Présentation des États financiers 2022 de la Société de développement de Beauce;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

SDB/AA 2023-04-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 6 AVRIL 2022

Pierre-Luc Thomassin mentionne que les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Internet. Il suggère donc la dispense de la lecture et demande aux membres s'ils ont des questions.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-JOSÉE FECTEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 6 avril 2022.

4. PRÉSENTATION DES EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE

Pierre-Luc Thomassin invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des extraits des États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Ici aussi, il avise les membres que le conseil d'administration du CEB a approuvé au préalable les états financiers de la SDB lors de la séance du 29 mars dernier.

Les auditrices présentent les états financiers de la SDB et répondent ensuite aux questions.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres sont invités à poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

SDB/AA 2023-04-03 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 17 H 14, SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE POULIN D'UMENT APPUYÉE PAR MME BRIGITTE BUSQUE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Pierre-Luc Thomassin
Président d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.